

## E-DAP

PAS A PAS POUR LES CLIENTS SOUHAITANT EVACUER  
DES DECHETS INERTES VERS  
SOCIETE D'EXPLOITATION DE CARRIERES



Vous pouvez accéder à E-DAP SEC via le lien suivant

<https://edapsec.granulatplus.fr/>

Ou en scannant le QR code ci-dessous





## Table des matières

1. Inscription et Connexion .....	3
1.1. Créer un compte E-DAP .....	3
1.2. Connexion .....	4
2. Remplir la Demande d'Acceptation Préalable (DAP) .....	5
Etape 0 : La qualification .....	5
Etape 1 : L'entreprise qui réalise les travaux .....	5
Etape 2 : Le producteur / maitre d'ouvrage .....	5
Etape 3 : Le site d'accueil .....	6
Etape 4 : Le ou les transporteur(s) .....	6
Etape 5 : Le chantier .....	6
Etape 6 : Le ou les déchet(s) .....	7
Etape 7 : Informations sur les déchets .....	8
Etape 8 : Les engagements .....	8
Soumission de la DAP .....	9
3. Signature du producteur .....	10
4. Acceptation ou refus de la demande d'acceptation préalable .....	11

# 1. Inscription et Connexion

## 1.1. Créer un compte E-DAP

Une fois que vous êtes sur E-DAP, vous devez vous créer un compte en cliquant sur *S'inscrire*.



The screenshot shows the 'Nouveau DAP' (New DAP) registration page. At the top left is the GRANULAT+ logo with the tagline 'LA QUALITÉ ENJOUEE'. At the top right is a user profile icon with a dropdown arrow. The main heading is 'Nouveau DAP'. Below it, the text reads: 'Pour créer votre dossier de dépôt, veuillez remplir le questionnaire qui suit. Cela ne prendra que quelques minutes. Vous pouvez enregistrer votre progression à tout moment et poursuivre plus tard.' There are two buttons: a blue 'Commencer →' button and a grey 'S'inscrire' button with a user icon. At the bottom, there is a disclaimer: 'Les informations collectées ici le sont du fait des contraintes légales imposées par l'Etat. Dans ce cadre nous stockons ces informations dans le respect des règles en vigueur.'

Vous devez renseigner obligatoirement l'ensemble des champs demandés et cliquez sur *valider*.

L'identifiant doit obligatoirement être un numéro de téléphone.<sup>12</sup>



Vous recevez ensuite un mail de validation de création de compte. Il est impératif de cliquer sur *valider mon compte* pour qu'il soit actif et pour que vous puissiez vous connecter par la suite.



The screenshot shows an email titled 'Valider votre compte sur edapsdc'. The sender is 'edap@tpz.fr' (PILLET Mathilde). The email body contains: 'Bonjour Mathilde Pilet', 'Vous êtes à 1 clic de valider votre compte sur edapsdc !', 'Votre compte est créé, néanmoins il est inactif.', 'Validez votre compte en cliquant sur le lien suivant : [Valider mon compte](#)', 'A très vite !', and 'L'équipe edapsdc'. There is a yellow warning banner at the top: '[VIGILANCE]: courriel externe | external e-mail | correo electronico externo.' The email interface includes 'Répondre', 'Répondre à tous', and 'Transférer' buttons, and a timestamp 'jeu. 19/01/2023 14:12'.

<sup>1</sup> La prochaine version d'E-DAP prévoit de modifier la préconisation et de demander une adresse mail à la place du n° de téléphone.

<sup>2</sup> Un champs qualification apparaîtra dans la prochaine version E-DAP (champ que l'on retrouve actuellement à l'étape 1).



**Si vous ne recevez pas de mail, merci de bien vérifier dans vos messages indésirables.**

## 1.2. Connexion

Une fois votre compte validé, vous pouvez vous connecter et accéder à votre espace E-DAP.

Vous pouvez modifier vos informations si nécessaire dans *Edition profil*.

**Nouveau DAP**

Pour créer votre dossier de dépôt, veuillez remplir le questionnaire qui suit. Cela ne prendra que quelques minutes.  
Vous pouvez enregistrer votre progression à tout moment et poursuivre plus tard.

**Commencer →**

S'inscrire

Les informations collectées ici le sont du fait des contraintes légales imposées par l'Etat.  
Dans ce cadre nous stockons ces informations dans le respect des règles en vigueur.

**Edition profil**

**Déconnexion**

Une fois connecté, vous pouvez commencer à remplir votre demande d'acceptation préalable (DAP) en cliquant sur *Commencer*.

## 2. Remplir la Demande d'Acceptation Préalable (DAP)

### Etape 0 : La qualification

L'étape 0 consiste à se qualifier. Le but étant de savoir quel est le profil du demandeur. Etes-vous producteur de déchet, êtes-vous expéditeur, êtes-vous négociant ou êtes-vous ⓘ courtier. Le petit vous indique les définitions de chaque rôle et peut vous aider à vous qualifier.

0 / 8

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 0 : Informations sur le demandeur

Vous effectuez cette demande en tant que ⓘ

Sélectionner une qualification ▼

- Sélectionner une qualification
- Producteur de déchets
- Expéditeur
- Négociant
- Courtier

Suivant →

Si vous indiquez être négociant ou courtier, les champs *Nom de la société, adresse, code postal, ville, SIRET et n° de récépissé* apparaîtront.

Si vous avez renseigné votre qualification dans votre profil d'information. La qualification et les informations de votre entreprise seront pré-enregistrées. Vous pouvez toutefois les modifier si nécessaire.

### Etape 1 : L'entreprise qui réalise les travaux

A l'étape 1, vous sont demandés les informations concernant l'expéditeur (l'entreprise qui réalise les travaux) : *Nom de la société, adresse, code postal, ville et SIRET*. Ces informations sont obligatoires pour passer à l'étape suivante.

### Etape 2 : Le producteur / maitre d'ouvrage

A l'étape 2, vous sont demandés les informations concernant le producteur des déchets et/ou maitre d'ouvrage (=propriétaire des déchets).

Il est d'abord demandé s'il y a une distinction entre maitre d'ouvrage et producteur. Le ⓘ petit vous indique les définitions de chaque rôle et peut vous aider à vous qualifier.

Les informations obligatoires sont : *Nom de la société, adresse, code postal, ville et SIRET*.

Le champ mail du producteur / maitre d'ouvrage n'est pas obligatoire mais il est vivement conseillé. Si une adresse mail est renseignée, le récapitulatif de la DAP pourra t'être envoyé au producteur / maitre d'ouvrage pour qu'il valide et signe la demande d'acceptation.

Une coche *identique à l'expéditeur* est disponible le cas échéant.

### Etape 3 : Le site d'accueil

L'étape 3 vous permet de sélectionner le site d'accueil sur lequel vous souhaitez apporter vos déchets.

Il n'est possible de sélectionner qu'un seul site. Si vous devez apporter vos déchets sur plusieurs sites, vous devrez remplir autant de formulaire que de site.

### Etape 4 : Le ou les transporteur(s)

A l'étape 4, vous sont demandés les informations concernant le ou les transporteurs de déchets.

Il est possible d'ajouter des transporteurs en cliquant sur *Créer un nouveau transporteur* et en renseignant les différentes informations demandées : *Nom de la société, adresse, code postal, ville, SIRET et n° de réception*.

Il est possible de sélectionner des transporteurs existants en cliquant sur la barre de recherche.

Une coche *identique à l'expéditeur* est disponible le cas échéant.

4 / 8

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 4 : Informations sur le(s) transporteur(s)

Identique à l'expéditeur/entreprise qui réalise les travaux ?

Oui  Non

Transporteur(s) Créer un nouveau transporteur

*Vous pouvez sélectionner un transporteur préalablement renseigné en entrant les premières lettres de son nom ci-dessous*

Transport 65  
92000 - Nanterre

Transport Test 7  
92000 - Nanterre

← Précédent Suivant →

Réinitialiser

### Etape 5 : Le chantier

L'étape 5 permet de renseigner les informations du chantier : Le *nom, l'adresse, le code postal et la ville*, les *quantités estimées en tonne* de l'ensemble des déchets à évacuer ainsi que les *références cadastrales* et/ou les *coordonnées GPS*.

Les références cadastrales sont divisées en 3 champs, le ou les n° de Feuille(s), le ou les n° de Section(s) et le ou les n° de parcelle(s). Ces informations peuvent se trouver à partir du lien suivant : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>.



S'il y a plusieurs feuilles, sections et parcelles à renseigner, il est important de les séparer par une virgule dans les champs concernés (voir exemple ci-dessous).

Les coordonnées GPS sont séparées en deux, latitude et longitude. Ces données peuvent être récupérées depuis [Google Map](#) ou tout autre site de cartographie. Il ne faut pas renseigner plus de décimales (voir exemple ci-dessous).

A noter que le code INSEE s'affiche automatiquement en fonction du code postal renseigné.

### Demande d'Acceptation Préalable

Etape 5 : Informations sur le chantier

Nom du chantier

Adresse du chantier

Code postal

Ville

Quantité estimée à déposer (en tonnes)

Références cadastrales

Feuille

Parcelle

Section

Coordonnées GPS

Latitude

Longitude

Code INSEE de la commune

## Etape 6 : Le ou les déchet(s)

A l'étape 6, vous renseignerez le ou les types de déchets à évacuer de votre chantier vers le site d'accueil ainsi que la ou les quantités estimatives de chaque déchet.

A noter que pour les déchets d'enrobés (code européen de déchet = 17 03 02), il est nécessaire de transmettre les analyses de teneur en HAP et les analyses d'absence d'amiante.

Il est **obligatoire** de prendre connaissance des exclusions faisant référence à l'arrêté ministériel du [12/12/2014 relatif aux conditions d'admission des déchets inertes dans les installations.](#)

Il est également **obligatoire** d'informer le site d'accueil si les des déchets nécessite un tri. Si oui, il sera nécessaire de fournir des analyses conformément à l'arrêté ministériel du 12/12/2014.

Etape 6 : Informations sur les déchets (1/2)		
<b>Liste des déchets inertes</b>		
Bétons	17 01 01	<input type="checkbox"/> Non
Terre et pierre (déblais compris)	17 05 04	<input type="checkbox"/> Non
Terre et pierre (jardins, parcs)	20 02 02	<input type="checkbox"/> Non
Enrobé, croutes et voirie	17 03 02	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Quantité estimée à déposer (en tonnes)		
<input type="text"/>		
<b>Analyse HAP (goudron) et amiante</b>		
Teneur en HAP supérieure à 50mg/Kg ?		
<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non
<input type="button" value="Ajouter un document"/>		
Présence d'amiante ?		
<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non
<input type="button" value="Ajouter un document"/>		

J'ai bien pris connaissance de l'exclusion des déchets suivants sur ce site :

- Les déchets radioactifs.
- Les déchets contenant de l'amiante, sous toutes ses formes.
- Les déchets non pelletables.
- Les déchets contenant des agents pathogènes.
- Les déchets contenant des POP (polluants organiques persistants).
- Les déchets liquides ou dont la viscosité est inférieure à 30%.
- Les déchets chauds (> 60°C).
- Les déchets pulvérulents, à l'exception de ceux préalablement conditionnés ou traités en vue de prévenir une dispersion sous l'effet du vent.

**Autres déchets**

Aucun déchet

Le déchet nécessite-il un tri (bois, plastique, ferraille) ?

Oui  Non

Il sera obligatoire de fournir une analyse annexe II AM 12/12/2014.

← Précédent  →

## Etape 7 : Informations sur les déchets

L'étape 7 permet au site d'accueil d'avoir des informations sur l'origine des déchets. Notamment s'il y a eu des activités polluantes sur le chantier (station de carburant etc.) et s'il se situe sur un ancien site industriel (terrain SIS, anciennement Basias / Basol). Si oui, il est possible de trouver le numéro du terrain SIS depuis la base de données suivante : <https://www.georisques.gouv.fr/risques/basias/donnees#/>.

A cette étape, il est possible de transmettre les analyses que vous avez à disposition garantissant le caractère inerte des déchets évacués.

## Etape 8 : Les engagements

L'étape 8 est un récapitulatif de l'ensemble des informations des étapes précédentes.

C'est à cette étape que vous validez et signez la DAP.

Selon votre qualification, plusieurs scénarios sont possibles :

- Si vous êtes qualifié en tant que producteur de déchet, vous n'avez qu'un seul engagement à prendre qui est :

En tant que producteur de déchet, je m'engage à l'exactitude des données renseignées ci-dessus et assume les responsabilités relatives à ma qualification de producteur de déchets.

- Si vous êtes qualifié en tant qu'expéditeur, négociant ou courtier, vous aurez les engagements suivants :



- Je m'engage à l'exactitude des données renseignées dans le Document d'Acceptation Préalable.
- En l'absence de retour de signature du producteur de déchet, je m'engage à l'exactitude des données renseignées sur la DAP et prend la responsabilité des déchets apportés sur le site.

Il est important de rappeler qu'un Document d'Acceptation Préalable, **doit être signé par le producteur** de déchet. Pour cela, il est possible de communiquer la demande au producteur en indiquant son adresse mail à l'étape 2.

Comme vous l'explique l'encadré bleu situé avant les engagements à l'étape 8, vous pouvez :

- Soit envoyer la demande au producteur de déchet en indiquant son mail à l'étape 2 et en cochant uniquement la première case « je m'engage à l'exactitude des données renseignées dans le Document d'Acceptation Préalable »
- Soit ne pas demander au producteur une validation et une signature de la demande et prendre la responsabilité des déchets apportés sur le site d'accueil. Pour cela vous devez cocher les deux cases.



Si vous avez renseigné les coordonnées du producteur de déchet / maitre d'ouvrage à l'étape 2, un mail lui sera envoyé pour validation et signature du document d'acceptation préalable.



Si vous n'avez pas renseigné les coordonnées du producteur de déchet / maitre d'ouvrage à l'étape 2, veuillez cocher la seconde case "En l'absence de signature du producteur de déchet, je m'engage à l'exactitude des données renseignées sur la DAP et prend la responsabilité des déchets apportés sur le site"

## Soumission de la DAP


Une fois que vous avez finalisé votre demande d'acceptation, elle est envoyée au site d'accueil. Vous recevez un mail comme quoi votre demande a été soumise.


Votre demande d'acceptation préalable a bien été soumise

 edap@tpz.fr  
À  PILLET Mathilde

Répondre Répondre à tous Transférer  

lun. 27/02/2023 18:05

 En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

Démarrer votre réponse avec :     Commentaires

**[VIGILANCE]:** courriel externe | external e-mail | correo electronico externo.

Bonjour

Votre déclaration d'acceptation 92000-2023-15-A a bien été soumise. Elle est en cours de traitement. Nous revenons vers vous dans les plus brefs délais.

Cordialement

L'équipe Test

### 3. Signature du producteur

Si un mail est envoyé au producteur pour qu'il valide et signe informatiquement la DAP, il reçoit le mail suivant :

**Demande d'Acceptation Préalable de déchets – Producteur de déchet**

 noreply@cbr.tpzdev.fr(noreply@cbr.tpzdev.fr via sendinblue.com)  
À  PILLET Mathilde

 En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.  
Nous n'avons pas pu vérifier l'identité de l'expéditeur. Cliquez ici pour en savoir plus.  
Le véritable expéditeur de ce message n'est pas le même que l'expéditeur normal. Cliquez ici pour en savoir plus.

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de [noreply@cbr.tpzdev.fr](mailto:noreply@cbr.tpzdev.fr). Découvrez pourquoi cela est important

**[VIGILANCE]:** courriel externe | external e-mail | correo electronico externo.

Bonjour,

Vous avez été désigné comme producteur de déchet du chantier Mairie de Nanterre.

Afin que vos déchets soient pris en charge sur notre site de Saint-Bonnet-de-Mûre, merci de bien vouloir prendre connaissance du document d'acceptation préalable et le signer en ligne. Le producteur de déchet s'engage à :

- Porter à la connaissance de l'éliminateur tout changement qui interviendrait sur le déchet modifiant les indications stipulées sur cette fiche d'identification,
- Reprendre à ses frais tout déchet non autorisé qui parviendrait jusqu'au centre de stockage ou de valorisation
- Le producteur certifie qu'il connaît son engagement de responsabilité au titre IV du livre V du code de l'environnement relatif aux déchets et s'engage à fournir toutes les informations utiles à la bonne prise en charge de son déchet
- Le producteur des déchets garantit l'exactitude des renseignements dans le Document d'Acceptation Préalable.

Nous vous invitons à vous connecter pour la première fois au back-office de votre application en suivant ce lien : [Signer la Demande d'Acceptation Préalable](#)

Le producteur doit cliquer sur le lien : *signer la Demande d'Acceptation Préalable* pour accéder au récapitulatif de la demande et cocher les cases d'engagements en bas de page.

Demande d'Acceptation Préalable	
Récapitulatif de la demande : cbr_stbdm-2022-136-A	
<b>Informations sur l'entreprise réalisant les travaux</b>	<b>Informations sur les déchets (2/2)</b>
Nom de la société : Vinci Construction Tes	Y-a-t-il eu des activités polluantes sur le site (station carburant, industrie, garage automobile) ? : Non
Adresse : Boulevard de la Défense	Le chantier est sur un site Basias/Basol ? : Oui
Code Postal : 92000	Renseignement du numéro basias / basol : 89456789
Ville : Nanterre	Les résultats sont-ils conformes à l'arrêté du 12/12/2014 ? <input checked="" type="radio"/> Oui
Qualification : Expéditeur	Nom du laboratoire ou du bureau d'étude qui a mené les investigations : DTE
Siret : 34886626001624	Document d'analyse : <a href="#">analysis_report_demand_cbr_stbdm-2022-136-A.pdf</a>
<b>Information sur le producteur de déchet / maître d'ouvrage</b>	Analyse annexe II 12/12/2014 : <a href="#">analysis_annexe_ii_demand_cbr_stbdm-2022-136-A.pdf</a>
Nom de la société : Mairie de Nanterre	<input type="checkbox"/> <b>Le producteur s'engage à :</b>
Adresse : Boulevard de la Défense	- Porter à la connaissance de l'éliminateur tout changement qui interviendrait sur le déchet modifiant les indications stipulées sur cette fiche d'identification.
Code Postal : 92000	- Respecter la réglementation en vigueur sur le transport des déchets.
Ville : Nanterre	- Reprendre à ses frais tout déchet non autorisé qui parviendrait jusqu'au centre de stockage.
Email du producteur / maître d'ouvrage habilité à signer la demande d'acceptation : mathilde.pillet@vinci-construction.com	- Respecter les consignes de sécurité propre au site et notamment celles édictées dans le protocole de sécurité qu'il aura préalablement signé et transmis aux chauffeurs concernés.
Siret : 34886626001624	<input type="checkbox"/> <b>Le producteur certifie qu'il connaît son engagement de responsabilité au titre du titre IV du livre V du code de l'environnement relatif aux déchets et s'engage à fournir toutes les informations utiles à la bonne prise en charge de son déchet.</b>
Qualification : Maître d'ouvrage	<input type="checkbox"/> <b>Le producteur des déchets garantit l'exactitude des renseignements ci-dessus.</b>
<b>Informations sur le site</b>	<input type="checkbox"/> <b>Je confirme ces 3 affirmations ci-dessus</b>
Site d'accueil : Saint-Bonnet-de-Mûre	<input type="checkbox"/> <b>En tant que producteur de déchet, je m'engage à l'exactitude des données renseignées ci-dessus et assume les responsabilités relatives à ma qualification de producteur de déchets.</b>
<b>Informations sur le(s) transporteur(s)</b>	<input type="button" value="Signer la Demande d'Acceptation Préalable"/>
Nom du transporteur : Transporteur test	
Adresse du transporteur : rue de la mairie	
Code postal du transporteur : 92000	

## 4. Acceptation ou refus de la demande d'acceptation préalable

Une fois la demande soumise, le site d'accueil de déchet peut la valider, la refuser ou la mettre en attente.

A noter que le site d'accueil dispose d'un environnement où il peut voir l'ensemble de ses DAP. Il a notamment le statut de celles-ci qui lui permet de savoir s'il y a eu un retour du producteur de déchet ou non. Avant que le producteur s'engage et signe, la DAP apparaît en statut : *en attente de signature producteur / propriétaire*. Une fois que producteur s'est engagé, la DAP apparaît en statut *en attente d'acceptation*.

21-02-2023	chantier 1	Rue de la gare 92000 Nanterre	92000-2023-15-A	Vinci Construction	Site Test 1	En attente d'acceptation	<input type="checkbox"/>
21-02-2023	Mairie	rue de la mairie 92000 Nanterre	92000-2023-13-A	Vinci Construction	Site Test 1	Acceptée	<input checked="" type="checkbox"/>
17-02-2023	Mairie	rue de la gare 78220 Viroflay	92000-2023-12-A	Vinci Construction	Site Test 1	En attente de signature producteur/propriétaire	<input checked="" type="checkbox"/>

- Si la demande est acceptée, vous recevez un mail avec le Document d'acceptation et le Certificat d'acceptation en PDF avec la mention *Acceptée*.
- Si la demande est refusée, vous recevez un mail de refus avec le motif du refus ainsi que le DAP avec la mention *Refusée*.
- Si la demande est mise en attente, vous recevez un mail avec le motif de la mise en attente ainsi que le DAP avec la mention *Mise en attente*.

**L'apport de déchet doit se faire uniquement après que la demande ait été validée !**

**E-DAP est un outil qui est voué à évoluer au cours du temps en fonction de la réglementation et en fonction des retours utilisateurs.**

**N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou remarques.**

**commerce@carrieres-sec.com**

**04.92.60.36.79**

**A bientôt sur E-DAP !**